

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DU DIGITAL

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/01/2021 POUR L'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DES COMPETENCES DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DU DIGITAL

Le **16 Avril 2021 à 14h30**, est considéré comme date limite de dépôt des dossiers relatifs à l'appel à manifestation d'intérêt N° AMI/01/2021, il sera procédé, au siège de l'Agence de Développement du Digital, sise à : « Espace les Lauriers » aile B, angle des Avenues Ennakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Ryad, Rabat, à l'ouverture des dossiers relatifs à l'appel à manifestation d'intérêt N° AMI/01/2021 ayant pour objet :

L'inscription au répertoire des compétences de L'Agence de Développement du Digital

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt peut être retiré au siège de l'ADD, sise à « Espace les Lauriers » aile B, angle des Avenues Ennakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Ryad, Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des prestataires doivent être conformes aux conditions requises par l'appel à manifestation d'intérêt N° AMI/01/2021.

Les prestataires peuvent, au plus tard **le 16 Avril 2021 à 14h30** :

- Soit déposer leur candidature, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis de manifestation d'intérêt ;
- Soit l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit la présenter par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les prestataires devront présenter tous les documents prévus par la partie II de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de Développement du Digital.

Le Directeur Général
Agence de Développement du Digital

Sidi Mohammed DRISSI MELYANI